



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Québec H2X 1X3

(514) 843-8851

Bureau de la présidence générale

Montréal, le 21 janvier 2008

Madame Diane de Courcy, présidente

Commission scolaire de Montréal

3737, rue Sherbrooke Est

Montréal Québec H1X 3B3

OBJET : Écoles Jean-Jacques Olier et Saint-Jean-Baptiste

Madame la Présidente,

Par la présent je veux vous faire connaître, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le vif désaccord de notre Société avec la décision qui aurait été prise à la CSDM de faire disparaître les noms des écoles Jean-Jacques-Olier et Saint-Jean-Baptiste, en faveur des appellations Pied-de-la-Montagne et Pied-de-la Montagne annexe. Nous souscrivons aux arguments que vous fait valoir à l'encontre de ce changement la **Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal**.

Nous croyons comprendre que les décisions présumées auraient été prises dans le souci d'être cohérent avec la déconfessionnalisation de l'enseignement maintenant en vigueur au Québec. La SSJBM a appuyé cette déconfessionnalisation et n'a pas l'intention de revenir sur cet appui; cependant, notre conception de la laïcité n'implique pas l'obligation de faire disparaître de l'espace public toute trace du passé religieux du Québec. Au contraire, il est important que notre jeunesse, y compris celle issue de l'immigration, connaisse et comprenne la nature de cette réalité historique. Tous les Québécois peuvent être légitimement fiers de nombreuses réalisations humanitaires, intellectuelles, artistiques et autres qu'elle a inspirées.

En ce qui concerne en particulier le nom de Saint-Jean-Baptiste, il désigne le quartier où est situé l'école, lequel à son tour, doit son nom à une église qui est l'un des joyaux de l'architecture religieuse du Québec. Paris vaudrait moins sans Saint-Germain-des-Prés, et ce quartier tient lui-même son nom de sa belle église. La France laïque

n'a pas oblitéré le nom de ce quartier, ni celui du célèbre lycée public Saint-Louis, situé à sa proximité ; lui aussi porte le nom d'un saint.

Nous demandons donc par la présente à la CSDM d'annuler la décision précitée et de revenir aux noms historiques des deux écoles concernées. Afin de mieux faire comprendre l'esprit qui inspire la présente demande, j'inclus ci-dessous un extrait du mémoire présenté le 10 décembre par notre Société à la Commission Bouchard-Taylor.

Avec l'assurance de mes sentiments très respectueux,

le président général,

Jean Dorion

Extrait du mémoire présenté le 10 décembre 2007 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la Commission Bouchard-Taylor :

« Une société laïque à 100% n'existe nulle part au monde. À cette règle, la Chine des gardes rouges et le Cambodge de Pol Pot ont peut-être constitué des exceptions, mais peu de gens les regrettent. Le gouvernement de M. Fidel Castro, qui avait aboli la fête de Noël en 1969, l'a rétablie en 1998, peu avant la visite de Jean-Paul II. Ce dernier, d'ailleurs, n'a pas été traité par M. Castro comme un touriste parmi tant d'autres. On peut toujours nier l'existence de Dieu, pas celle des religions. De cette dernière réalité, tous les États ont le bon sens de finir par tenir compte, à des degrés divers. La France, souvent citée comme modèle de laïcité par excellence, compte plus de jours catholiques légalement fériés que le Québec.

Pas plus que la France, le Québec de 2007 n'est une société laïque à 100%, mais il l'est pour tout l'essentiel : les grandes politiques y sont décidées sans références religieuses, à partir de principes communs adoptés démocratiquement. La déconfessionnalisation de l'enseignement public est acquise. La discrimination sur des bases religieuses dans le travail, le logement, etc., est interdite. Les organisations religieuses sont, au maximum, des groupes de pression parmi d'autres, et rarement les plus influents, comme l'ont illustré les débats sur la déconfessionnalisation scolaire ou le mariage homosexuel. Ceux qui craignent de voir le Québec retourner sous la houlette cléricale n'ont pas dû suivre ces débats, ni leur dénouement. Connaissent-ils l'évolution statistique des effectifs cléricaux, leur âge moyen, leur taux de recrutement annuel ?

La laïcité tolérante que connaît le Québec a été acquise pacifiquement, en peu de décennies, dans un processus graduel dominé en général par un respect mutuel entre croyants et non-croyants qui fait honneur à notre nation. Le modèle québécois, par sa tolérance, a été rassembleur : il a permis à la sphère publique de continuer à profiter de la contribution de tous, libres-penseurs comme René Lévesque ou catholiques mystiques comme Camille Laurin, à une même œuvre d'émancipation collective.

LES SYMBOLES RELIGIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC.

Nonobstant cette laïcité réelle de notre nation pour tout ce qui concerne l'essentiel, la majorité de notre population reste attachée à des symboles religieux intimement liés à notre histoire : un chef de parti qui avait proposé l'enlèvement du crucifix à l'Assemblée nationale a dû battre en retraite promptement; un sondage récent (Léger, 22-26 août 2007) montre que, malgré la déconfessionnalisation de l'enseignement (que la SSJBM a appuyé et continue d'appuyer) une majorité dans toutes les régions, et parfois forte (70% dans l'Est du Québec) favorise la présence du crucifix dans les écoles publiques. La présence de symboles religieux dans l'espace public soulève des débats. Nous optons pour la modération : installer un crucifix en 2007 dans une école ou dans la salle d'un conseil municipal, par exemple, n'a pas la même signification que d'y laisser celui qui s'y trouve depuis des générations. Le premier geste est à éviter; pour le second, la liberté laissée au milieu directement concerné permettra de respecter les sensibilités locales. Et aussi l'Histoire.

À vrai dire, la persistance, d'ailleurs fort limitée, de symboles religieux dans certains lieux publics rend-elle la société moins laïque *dans les faits* ? Ou, pour poser la question des symboles de façon plus générale, le message donné par un symbole est-il toujours pris au premier degré ? Un Martien apprenant que la Suède, le Danemark et la Norvège sont des monarchies pourrait croire ces pays bien moins démocratiques que la France ou l'Italie, voire le Paraguay, le Malawi ou la Corée du Nord, tous des républiques. Un regard moins superficiel lui apprendra que les trois royaumes scandinaves, des monarchies constitutionnelles, ont inventé la social-démocratie, l'ombudsman, l'accès des citoyens aux documents publics, qu'ils sont des champions de la liberté de la presse et dépassent toutes les républiques du monde pour la présence des femmes dans leurs gouvernements. Bref, ces « monarchies » sont *en réalité* des démocraties modèles, mais dont les peuples vénèrent, dans leurs monarques, des symboles de leur histoire. Esprit démocratique et respect de l'Histoire : la coïncidence n'est peut-être pas fortuite...

Si on ramène, donc, la portée des symboles à sa dimension réelle, on constate que la grande majorité des institutions québécoises, publiques ou privées, sont *dans les faits* très laïques. Ainsi en est-il, par exemple, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : aucune Église, aucun dogme religieux ne dicte nos politiques. Aucune recension n'est faite des opinions de nos membres en ce qui concerne le surnaturel, mais nous savons que des catholiques de tous degrés de ferveur, des athées, des agnostiques, des anglicans, des protestants, des juifs et des musulmans, entre autres, militent chez nous côte à côte, et que des personnes de chacune de ces convictions ont été élues à diverses fonctions dans notre Société.

Même à l'époque où un règlement désuet exigeait encore le catholicisme comme condition d'admission (avant 1991), un pasteur protestant fut porté à la tête d'une de nos sections sans que la contradiction soit même soulevée ! En 2003, une autre section élisait à sa présidence un militant de religion juive; la kippa qu'il portait n'a effrayé personne... Cela dit, notre très laïque Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal porte le nom d'un personnage de l'hagiographie chrétienne, dont un superbe portrait orne la salle de notre Conseil général. Nous savons le pourquoi de cela et nous en sommes fiers tout comme d'avoir donné à Montréal la Croix du Mont-Royal. Nous n'avons pas l'intention de changer le nom que nous donnèrent nos fondateurs : il reste lié à toutes nos réalisations passées et présentes, comme un fil conducteur. Voilà comment nous souhaitons la laïcité québécoise : réelle, mais sans intégrisme, tolérante et respectueuse de l'Histoire. »

Cc : Richard Ouellet, président

Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal

Louise Mainville, commissaire scolaire Saint-Louis – Mille End;

Helen Fotopulos, mairesse du Plateau-Mont-Royal;

Marie Lessard, présidente Conseil du Patrimoine de Montréal;

Sylvie Guilbault, directrice générale Les Amis de la montagne;

Dinu Bumbaru, Héritage Montréal;

Lyne Saint-Jacques, présidente, Fédération des Sociétés d'histoire du Québec;

André Girard, président de la Société d'histoire d'Outremont;

Daniel Turp, député de Mercier;

France Boucher, Commission de toponymie du Québec;

Jean Dorion, prés. Société St-Jean-Baptiste;

Maria Mourani, députée fédérale, porte-parole du patrimoine.

Gilles Duceppe, député de Laurier – Sainte-Marie